



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse ONE UN en RDC, le 7 juillet 2021 à Kinshasa

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Mathias Gillmann, porte-parole de la MONUSCO et coordonnateur du Groupe de communication des Nations Unies.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Bonjour à tous, merci aux auditeurs de Radio Okapi et bienvenue dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Avec nous depuis Goma : le porte-parole militaire de la Mission ; et à mes côtés ici à Kinshasa, Aziz Thioye, Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous sommes également connectés avec Beni et Bunia.

D'abord, je voulais vous signaler que la Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, va s'adresser au Conseil de sécurité cette après-midi, à 15 heures, heure de Kinshasa, pour y présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en RDC. Ce rapport est disponible sur le site du Conseil de sécurité des Nations Unies et je vous invite à suivre l'intervention de Madame Keita sur webtv.un.org à 15 heures, cette après-midi, heure de Kinshasa.

Hier, Bintou Keita était à Bujumbura, au Burundi, pour la quatrième réunion des chefs de service de renseignement et de sécurité du Burundi, de la RDC, de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie, en compagnie notamment de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Cette réunion avait pour objectif d'adopter le Plan d'action du Groupe de contact et de coordination. C'est un groupe qui est chargé de coordonner la mise en œuvre des mesures non militaires destinées à compléter les efforts militaires contre les groupes armés.

Cette réunion démontre un élan sur lequel toutes les bonnes volontés doivent capitaliser pour avancer vers des solutions communes, régionales, sur les problèmes qui continuent de toucher particulièrement les populations de l'Est du Congo. Et cet élan devrait aussi permettre de s'attaquer à leurs causes profondes en mutualisant les efforts.

Lundi 5 juillet à la Primature, la Représentante spéciale et le Premier Ministre Sama Lukonde ont lancé le Groupe de travail conjoint qui a pour ambition de renforcer le partenariat entre le

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Gouvernement et la MONUSCO, et d'augmenter l'efficacité de la Mission en soutien à la mise en œuvre des axes du programme d'action du gouvernement.

Ce Groupe de travail est un outil essentiel pour préparer le retrait progressif, responsable et durable de la MONUSCO – en tenant compte en premier lieu des priorités nationales, ainsi que des réalités sur le terrain et des contingences budgétaires, ce qui requiert flexibilité et pragmatisme.

Auparavant, la Représentante spéciale s'était rendue au Sud-Kivu, à Bukavu, Uvira et Kalehe, où elle a rencontré les autorités provinciales ainsi que des représentants des différentes communautés présentes dans les Hauts-Plateaux, notamment les Bami (chefs traditionnels) des communautés concernées. Elle a rappelé l'engagement de la MONUSCO à protéger les populations vulnérables prises au piège des violences intra-communautaires, ainsi que sa détermination à soutenir les initiatives de dialogue permettant de faire avancer l'autorité de l'Etat dans ces zones. La Représentante spéciale s'est particulièrement intéressée à la situation sécuritaire dans le sud de cette province, notamment à Mikenge, Bijombo et Kaholoholo, où la MONUSCO a une présence militaire qui assure la protection de milliers de déplacés internes mais où, également, il est important que le Gouvernement renforce ou déploie des éléments FARDC ou PNC.

Au cours de la même visite, Mme Bintou Keita a procédé à l'inauguration du projet à impact rapide de rénovation du Bâtiment Administratif du Territoire de Kalehe, là aussi dans le cadre du renforcement de l'autorité de l'Etat.

La Représentante spéciale salue également la signature de l'ordonnance par le Président Felix Tshisekedi établissant le *Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRC-S)*, un service public sous son autorité.

Bintou Keita rappelle que la réintégration des anciens combattants sur une base communautaire est l'une des conditions essentielles à la stabilisation de l'Est de la RDC à long terme. La MONUSCO et le système des Nations Unies dans son ensemble se tiennent prêts à soutenir ce Programme.

Enfin, Bintou Keita salue la nomination de Malangu Kabedi Mbuyi au poste de Gouverneure de la Banque centrale du Congo (BCC). Cette nomination, la première d'une femme à ce poste, démontre à la fois l'engagement des autorités congolaises à continuer de promouvoir la place des femmes dans la société congolaise, et la réalité de la place centrale qu'ont les femmes en République démocratique du Congo. Bintou Keita souhaite plein succès à Madame Kabedi Mbuyi dans ses nouvelles fonctions.

En Ituri, pour aider à lutter contre la criminalité urbaine, la MONUSCO a installé une centaine de panneaux solaires dans la ville, pour un montant global de 132.000 dollars américains pour ces deux projets dits à impact rapide de la Mission. Ces projets d'éclairage public dans la ville de Bunia et ses quelques 2 millions d'habitants rentrent dans le cadre de l'appui à la stabilisation de l'Est de la RDC et de la protection des civils. Ils visent aussi à faciliter l'évacuation des malades pendant les heures tardives de la journée. Deux projets similaires de la MONUSCO vont être lancés dans les

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

prochaines semaines à Fataki et à Djugu-centre, dans le territoire de Djugu. Ces projets ont en outre pour vocation de favoriser la cohabitation pacifique entre communautés et le renforcement de la cohésion sociale, puisqu'ils emploient des anciens combattants, des jeunes à risque et des femmes.

Enfin, la MONUSCO a aussi organisé dans l'enceinte de la prison centrale de Bunia, une formation sur les stratégies de réactions rapides et d'auto-défense afin de circonscrire tout incident en détention. Le pénitencier héberge aujourd'hui plus de 1.600 détenus, alors que les effectifs avant l'état de siège étaient d'environ 1.400 détenus.

En outre, la MONUSCO a remis à la prison centrale de Bunia un lot de médicaments essentiels destinés aux détenus de cette maison carcérale, qui était en rupture totale du stock des médicaments au niveau de l'infirmerie depuis trois semaines.

Enfin, afin de lutter contre la désinformation et les rumeurs, la MONUSCO a sensibilisé une centaine de fidèles d'une église à Bunia, le samedi 3 juillet sur son mandat et sa contribution au retour de la paix en RDC et en Ituri en particulier.

Je voulais également vous signaler que la section Protection de l'enfant de la MONUSCO Goma et l'UNICEF vont organiser du 13 au 16 juillet courant une formation destinée aux vérificateurs des acteurs des ONG ciblés par les deux institutions qui interviennent dans le territoire de Masisi. L'objectif est de renforcer les capacités des agents des agences de protection de l'enfant sur les techniques de vérification et de documentation de cas des enfants sortis de groupes armés. Sur ce, je vais donner la parole à mon collègue militaire à Goma, Major c'est à vous.

Bureau du porte-parole militaire de la MONUSCO [Major Jean-Philippe Blouin] : Bonjour, merci beaucoup. Au cours des deux dernières semaines, la Force a effectué 4 665 activités opérationnelles, notamment des patrouilles de jour et de nuit, des patrouilles et des missions à longue portée, des patrouilles conjointes, des escortes et des reconnaissances aériennes.

L'objectif est d'améliorer la sécurité globale dans les différentes régions, de dissuader les groupes armés de conduire des opérations, d'assurer le maintien des activités économiques menées par la population civile et d'atténuer les menaces de pillage et de vol des bandits armés. De plus, outre les opérations offensives, une coopération civilo-militaire et des liens étroits avec la population locale ont été mis en place pour contrer et freiner la violence dans la région.

L'Ituri a connu une séquence d'affrontements entre les FARDC et le groupe armé CODECO aux alentours de Fataki. La Force a déployé une force de réaction rapide dans la zone de l'incident en coordination avec les FARDC et la PNC, permettant de réduire la liberté de mouvement des groupes armés, d'éviter la perte de vies et d'assurer la protection des civils et des activités normales de la population.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Les patrouilles de la Force ont dominé les zones de Djaiba, du camp de personnes déplacées à Lodha et la zone du marché de Fataki, contribuant à prévenir les attaques contre la population locale. Le commandant du secteur nord a également rencontré le commandant de la 32^e région militaire des FARDC pour discuter de la situation dans la province de l'Ituri et des moyens d'améliorer la coordination entre la MONUSCO et les FARDC dans le but de maximiser la protection des civils.

La Force de la MONUSCO a réussi à déloger le mouvement CODECO du village Jupusiga. Les miliciens du CODECO étaient venus au village pour piller la population locale mais n'ont pas réussi à faire d'incursions à grande échelle en raison de la réponse rapide des Casques bleus, qui ont réussi à arrêter le raid en cours et à minimiser les dégâts.

La Force de la MONUSCO a repoussé avec succès une attaque probable du CODECO à Masumbuko. Ils ont réagi rapidement pour assurer la protection des civils. Les assaillants ont tenté d'avancer vers le camp de personnes déplacées ainsi que celui de la MONUSCO mais ont été contraints à fuir sous le poids de la contre-attaque. Grâce à l'action rapide et efficace de la Force de la MONUSCO, la perte de toute vie civile a été évitée et les dommages causés à la communauté locale ont été minimisés.

La présence constante de la Brigade d'Intervention de la Force (FIB) dans les principaux points chauds a restreint la liberté de mouvement des groupes armés, évitant ainsi des pertes de vies et assurant la protection des civils et des activités normales de la population.

Depuis le 26 juin dernier, des engins explosifs improvisés (EEI) ont explosé dans la ville de Beni augmentant ainsi le sentiment d'instabilité et d'insécurité au sein de la population. Des patrouilles conjointes de la MONUSCO et des FARDC furent dépêchées sur les lieux des incidents pour effectuer des vérifications et assurer la Protection des civils. Des investigations sont en cours afin de trouver l'origine de ces engins explosifs improvisés.

Les 17 au 18 juin dernier, le Commandant de la force, le Lieutenant-Général Marcos De Sá Affonso Da Costa, s'est rendu à Beni pour évaluer la situation et planifier le renforcement de la protection des civils. De plus, suite à la réception d'informations faisant état du recrutement par les ADF et de l'entraînement militaire au village de Malibongo, la Force de la MONUSCO a dépêché des patrouilles robustes de jour et de nuit dans la zone. Cela a permis de réduire la liberté de mouvement des groupes armés, d'anticiper les menaces possibles sur la population et d'interagir avec les leaders et personnes clés des communautés impliquées.

La Force de la MONUSCO au Sud-Kivu et au Tanganyika continue d'utiliser la « Protection par la projection », notamment sur Sange-Mumutarukle, Kahololo-Birindiro et Bendera-Kalemie, pour réduire les menaces contre la population. En outre, en soutenant les patrouilles conjointes des FARDC et de la Police des Nations Unies à Kamanyola, Bijombo et Kalemie, la MONUSCO aide à renforcer la sécurité régionale. Enfin, la Force de la MONUSCO dans la zone a accueilli deux membres de Twirwaneho qui se sont rendus laissant une arme AK47 et 60 cartouches.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

La Force de la MONUSCO continuera à jouer un rôle positif et constructif en appui aux FARDC, au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à la population comme mandaté dans la résolution du Conseil de sécurité. Ce soutien est fondamental pour améliorer la protection des civils. Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Avant de donner la parole à notre invité, je voulais vous signaler que, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés a reçu un chèque de 50.000 USD remis par Vodacom et la Fondation Vodafone ce 7 juillet, en faveur des sinistrés de l'éruption volcanique de Goma. Sans plus tarder, je vais donner la parole à notre invité qui est Aziz Thioye qui est le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup Mathias. Mesdames et messieurs de la presse, Chers auditeurs de la Radio Okapi, C'est un honneur de me retrouver à nouveau devant vous pour faire le point sur la situation des droits de l'homme et des activités de mon Bureau en République démocratique du Congo.

L'actualité, comme vous le savez, est dominée depuis quelques semaines par l'état de siège qui a été déclaré par le Président de la république dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Cette décision correspond à la nécessité de mettre fin à l'insécurité dans les provinces de l'Est et de rétablir l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la république. L'état de siège a permis de mettre sur pied un cadre permettant à l'Etat d'agir contre les groupes armés et a favorisé un mouvement de reddition de certains leaders importants dont celui de FPP/AP dans la province du Nord-Kivu.

Le Bureau conjoint continue de suivre la situation dans ces zones, soutient la société civile et contribue à l'appui de la MONUSCO aux Forces de défense et de sécurité dans le strict respect de la politique de diligence voulue en matière des droits de l'homme.

Si aujourd'hui l'impact de l'état de siège sur la protection des civils et les droits de l'homme commence petit à petit à se sentir, mon bureau relève cependant quelques difficultés sur les droits fondamentaux, notamment en ce qui concerne l'administration de la justice, à la suite de la suspension des activités de la justice civile. Certaines préoccupations ont été partagées avec les autorités compétentes qui sont en train d'y travailler avec le soutien de la MONUSCO, du Bureau conjoint mais aussi d'autres partenaires. Je salue notamment ici les efforts de la Ministre de la Justice qui a fait adopter un projet d'ordonnance réformant la Cour militaire opérationnelle qui, comme vous le savez, n'admettait pas le droit au recours, en violation de la Constitution et des engagements internationaux de la République démocratique du Congo.

La situation dans le Sud Irumu continue de soulever des inquiétudes à la suite des attaques meurtrières attribuées aux ADF dans les localités de Boga et Tchabi. Outre, les pertes importantes en vies humaines, les propriétés détruites et la destruction de lieux protégés, dont un hôpital, il a été noté une flambée de messages à caractère haineux et incitant à la violence et à l'hostilité contre les membres de la communauté Banyabwisha. Des actes de justice populaire ont été rapportés et dénoncés par le

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

ministre des Droits humains. Il est important de rappeler à la suite de la Cheffe de la MONUSCO, la nécessité absolue de tous (leaders communautaires, autorités administratives, ainsi que les médias) de s'abstenir de recourir ou de diffuser les discours de haine et d'éviter par la même occasion de désigner les membres d'une communauté quelconque à la vindicte populaire.

Le 22 juin 2021, j'ai participé aux côtés du Ministre des Droits humains, des autorités provinciales et de la population de Tshisuku, dans le Kasai Central à la cérémonie d'inhumation de dix victimes des violences du 7 mai 2017. Ces corps ont été remis aux familles après des expertises médico-légales appuyées par l'Equipe d'assistance technique sur le Kasai dans le cadre des procédures judiciaires en cours. Cette cérémonie émouvante au cours de laquelle le ministre des Droits humains a publiquement demandé pardon au nom du Chef de l'Etat et du gouvernement pour les atrocités commises au Kasai, selon les coutumes locales, est une étape importante dans le processus de vérité, de justice et de réconciliation en RDC. J'invite les autorités à accélérer les procédures judiciaires pour que les personnes impliquées dans les crimes commis au Kasai, entre 2016 et 2017, puissent être poursuivis.

Je salue également l'adoption par l'Assemblée provinciale du Kasai Central de l'édit portant création d'une Commission provinciale justice, vérité et réconciliation. Ces efforts, soutenus par le BCNUDH, le PNUD et *Search for Common Ground* dans le cadre du projet PAJURR financé par le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies ont permis d'aboutir à cette autre étape importante. Je n'ai aucun doute que des personnes compétentes seront choisies pour animer ces institutions et j'invite les autorités à leur fournir les moyens nécessaires à son action.

Il vous sera distribué un dossier contenant les détails des sujets et activités importantes du BCNUDH. Je vous invite à visiter le site internet de la MONUSCO, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et nos comptes sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) pour vous informer sur l'actualité des droits de l'homme en République démocratique du Congo. Merci beaucoup.

Question 1

Mamytha Bangulu/ RTNC : Ma question s'adresse au porte-parole de la MONUSCO. Monsieur Mathias, la MONUSCO soutient les Forces armées de la RDC en ce moment de l'état de siège dans la traque des forces négatives en Ituri et dans la province du Nord-Kivu. Comment se définit ce soutien ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Ce soutien se définit par rapport aux besoins qui sont exprimés par nos partenaires des FARDC. Ce sont eux qui sont en première ligne. Et donc, nous, nous intervenons, dans la limite de ce qu'on peut faire évidemment, à leur demande sur les principaux axes qui visent à neutraliser les forces négatives. C'est-à-dire, notamment le partage de renseignements que nous pouvons obtenir avec nos drones. Donc le partage d'information, l'identification des zones qui doivent être ciblées par des opérations militaires afin d'éviter au maximum d'éventuels dommages collatéraux.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Et évidemment encore une fois, le soutien logistique qui est très important, car c'est la faiblesse principale des FARDC d'avoir l'accès, d'avoir la possibilité de se déployer, d'avoir les moyens logistiques nécessaires. Vous le savez, vos soldats font face à des conditions de vie parfois difficiles, avec des problèmes s'approvisionnement, avec des problèmes de versement de salaires.

Donc, il y a tout un ensemble de soutien logistique qui n'est pas peut-être le plus évident à traduire mais qui fait réellement une différence pour permettre aux soldats qui sont engagés dans des opérations très difficiles de faire leur travail dans les meilleures conditions possibles.

Question 2

Zacharie Asimoni/ Radio Merveille (Bunia) : La première question. C'est de vous demander à vous, Monsieur Mathias, le porte-parole de la MONUSCO de nous éclaircir face à l'information qui circule sur les réseaux sociaux, notamment le WhatsApp. Information selon laquelle, le samedi 3 juillet dernier aux environs de 19 heures, un hélicoptère des Nations Unies tentait d'atterrir sans succès, malheureusement dans un stade dénommé Tanzanie à Aveba, à 18 kilomètres. Comment est-ce que vous pouvez nous expliquer cette information ? Parce que selon cette information, il y a eu cinq civils qui ont été tirés à bout portant et un qui est mort. Et selon les informations que nous avons sur place, les funérailles de la personne qui est morte seraient prises en charge par la MONUSCO, et la prise en charge des quatre personnes restantes qui sont blessées à l'hôpital. Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Merci. Alors effectivement, il y a eu un incident lié à une évacuation médicale d'un de nos personnels congolais, si je ne m'abuse. Malheureusement, des fausses informations ont déclenché l'arrivée d'une foule hostile au lieu où l'hélicoptère était censé atterrir.

Il y a eu effectivement des échanges de coups de feu. Mais selon les informations que nous avons, les coups de feu ont été initiés par des éléments hors de contrôle de FRPI qui ont profité de cet incident.

Nous regrettons évidemment cet incident. Ce qu'il faut comprendre, c'est que cet incident trouve son origine dans les fausses informations qui sont malheureusement constamment diffusées notamment par le biais des réseaux sociaux et qui créent une hostilité complètement factice contre la MONUSCO.

Nous sommes en contact avec les autorités locales pour essayer de voir comment on peut mieux communiquer, mieux lutter contre ces fausses informations qui ne bénéficient à personne et qui ont créé cette tragédie. Encore une fois, à partir des informations que nous avons, ce seraient des éléments FRPI qui seraient responsables des tirs.

Question 3

Jaelle Molowayi/ Actu30 : Ma question s'adresse à Monsieur Aziz. Dans votre propos, vous avez indiqué pendant que l'état de siège, il y a la suspension des activités de la justice. Et si

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

l'état de siège prenait plus de temps que prévu, comment est-ce que vous allez essayer de contourner un peu la situation ? Est-ce que vous allez voir les autorités congolaises pour la levée de l'état de siège puisque la justice est en berne ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup Jaelle. J'ai indiqué effectivement que la décision de suspension des activités de la justice civile est en train de créer quelques difficultés. Peut-être que ceux qui ont pris cette décision n'avaient pas vu cet aspect-là, mais il y a une incidence énorme sur les privations de liberté. Et ils en sont conscients.

Et à l'heure où je vous parle, il y a un travail qui est en train de se faire entre le ministère de la Justice, le Conseil supérieur de la magistrature, pour essayer de trouver des solutions le plus rapidement possible parce qu'en réalité, c'est extrêmement sérieux. Il s'agit de de l'administration de la justice qui, comme vous le savez, porte des conséquences énormes sur le statut des individus mais quelquefois aussi sur les privations de liberté.

Je voudrais rappeler aussi que parmi les droits qui sont déclarés intangibles par la Constitution auxquels il n'est pas possible de déroger, même dans le contexte de mise en œuvre de mesures d'exception, il y a le droit de la défense et le droit de recours. Donc forcément, il y a un problème entre cette mesure-là et les droits qui sont considérés dans la Constitution comme ne pouvant pas faire l'objet de dérogations. Merci.

Question 4

Ghislain Balume/ Journaliste indépendant (Goma) : Ma question, c'est par rapport aux attaques, à la bombe. Comme je le sais très bien, que la MONUSCO a une section qu'on appelle UNMAS. Et avec ce qui se passe à Beni avec les attaques à la bombe, quel est le rôle de UNMAS dans la prévention contre les attaques à la bombe qui font les ADF ? Est-ce que la MONUSCO y pense déjà pour que cela ne puisse pas faire beaucoup plus de victimes ? Merci beaucoup.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Oui, effectivement, UNMAS et la MONUSCO dans son ensemble, enfin les Nations Unies dans leur ensemble, sont mobilisées. Vous avez dû voir que hier, je crois, UNMAS a neutralisé une grenade qui avait été trouvée.

Donc évidemment, nos services sont mobilisés. Il semble, suite au premier incident de bombe, qu'il y ait une certaine psychose tout à fait compréhensible qui s'installe avec la fausse découverte de bombes. Il faut essayer d'être le plus serein possible, le plus calme possible. Mais évidemment UNMAS répond aux alertes qui lui sont transmises. Et la MONUSCO aussi travaille toujours à sécuriser les zones qui ont connu les attaques.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Question 5

Benoît Kambere/ Échos de la région des Grands Lacs & L'émergence : Je voudrais m'adresser à Monsieur le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Aziz Thioye. Monsieur le Directeur, vous avez été au Kasai Central, à Kananga, avec le ministre des Droits humains. Quelle signification le Bureau conjoint des Nations Unies donne à l'inhumation, je dirais tardive, des victimes des Kamwina Nsapu ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup pour cette question, doyen Benoît. Ce qui s'est passé, l'activité qui a eu lieu à Tshisuku, préfigure un peu ce qui doit se passer à travers la RDC dans le cadre du processus de justice de transition érigé au rang de priorité par les plus hautes autorités de la République démocratique du Congo avec le soutien des Nations Unies.

Il est en effet important que ce type de cérémonies puisse voir le jour un peu partout dans le pays. Vous ne pouvez pas comprendre et mesurer l'importance, la valeur symbolique, de l'inhumation selon les coutumes locales des restes de personnes qu'il était difficile d'identifier.

Il s'agit d'un massacre de masse, une attaque qui a été perpétrée par les FARDC le jour du marché à Tshisuku. Sur la cinquantaine de victimes, les experts médico-légaux ont réussi à identifier plus d'une dizaine. Ce sont des restes, des ossements, des crânes qu'il faut remettre en place pour pouvoir déterminer l'identité, le sexe de l'individu. Vous voyez l'importance que ça revêt pour les familles.

En RDC, vous avez des milliers de personnes, des milliers de familles aujourd'hui qui voudraient savoir, avoir la possibilité de donner une sépulture digne à des êtres qui leur sont proches et qui ont été arrachés à leur affection de façon violente au cours des phases et des périodes d'insécurité que le pays a connues. Pour vous dire : la valeur symbolique, elle est extrêmement importante.

L'autre aspect qu'il faut y rajouter, c'est la demande de pardon qui s'est déroulée selon les coutumes du Kasai. Elle a été faite par un haut responsable de l'Etat, en l'occurrence le ministre des Droits humains, mandaté par le Premier ministre mais également au nom du Chef de l'Etat et au nom de tous les Congolais vis-à-vis des populations du Kasai.

Je pense que c'est extrêmement important qu'on puisse aller de l'avant, multiplier ce type de cérémonies, d'activités, qui, j'en suis sûr, vont contribuer davantage à créer les conditions de la réconciliation et bâtir les conditions d'une paix durable en République démocratique du Congo.

Question 6

Samuel Sirasi/ La Voix de l'Université de Semuliki (Beni) : Ma question s'adresse au porte-parole de la MONUSCO. Depuis environ sept ans, des civils ont été tués à Beni. La MONUSCO n'a jamais reconnu les auteurs de ces tueries, du moins officiellement, qu'il s'agit de terroristes. Peut-on dire qu'avec ce nouveau mode opératoire – ils déposent des explosifs

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

dans la ville, il y a eu une explosion dans une église, près des bars, d'autres ont été trouvés piégés dans plusieurs endroits -, pouvons-nous penser que la MONUSCO va changer d'avis sur ces tueurs ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Il est évident que les ADF basent leur stratégie sur la peur, sur la terreur qu'ils peuvent faire naître au sein des populations, justement pour qu'elles ne coopèrent pas avec les autorités ou avec la MONUSCO. Maintenant, la reconnaissance d'une organisation comme terroriste, ce n'est pas quelque chose que nous, nous faisons, c'est quelque chose que le Conseil de sécurité détermine.

Ce qu'il nous semble important de dire, c'est qu'il y a effectivement une stratégie basée sur la peur, mais que nous devons lutter contre ce groupe des ADF - mais aussi contre d'autres groupes armés - en allant au-delà d'une réponse militaire, en travaillant aussi à assécher leurs financements, à mettre fin aux trafics qui leur permettent de continuer à exister... tout ça, c'est un travail que nous continuons à faire avec les autorités qui sont engagées dans ces opérations.

Il nous semble un peu tôt pour attribuer les récents événements aux ADF : on peut légitimement penser que c'est un modus operandi qui leur correspond, mais il faut prendre le temps de faire des enquêtes poussées pour permettre de prendre les décisions qui s'imposent par la suite.

Question 7

Venant Vudisa/ RTNC : Ma question s'adresse au Directeur du Bureau conjoint. Monsieur le Directeur, comment le Bureau conjoint a-t-il accueilli la mise en place de l'état de siège ? Aussi, une fois que les forces négatives sont neutralisées, est-ce que le Bureau conjoint ne va pas y voir une violation des droits humains, par rapport au traitement réservé aux forces négatives neutralisées ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Aziz Thioye] : Le Bureau conjoint des Nations Unies a pris note, je l'ai indiqué, de la décision prise par les autorités. C'est une décision de souveraineté que nous n'avons pas à commenter ni à apprécier.

La seule chose que nous pouvons dire, ce qui fait un peu l'objet de nos préoccupations, c'est un peu la conformité de la mesure avec les dispositions légales tirées de la législation nationale mais également des engagements pris par le pays. C'est notre raison d'être de nous assurer que le pays est en conformité avec ses engagements, c'est la seule préoccupation que nous avons par rapport à ça.

Alors c'est encore dans ce cadre-là que nous continuons à analyser la situation sur le terrain et nous assurer que les mesures qui sont en train d'être mises en œuvre sont conformes aux principes et aux normes, aux standards internationaux, et également aux dispositions de la législation nationale.

C'est pour ça que j'ai parlé tout de suite des problèmes que nous avons notés concernant la suspension de l'activité de la justice civile ; cette suspension qui a des conséquences sur les privations de liberté et

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

sur l'administration de la justice en général. Les autorités en sont conscientes et sont en train de prendre des mesures pour y remédier.

Pour la neutralisation des groupes armés, que ce soit état de siège ou pas, les règles s'appliquent : ce sont les règles du droit international humanitaire et les règles des droits de l'homme. Donc les mêmes règles qui s'appliquaient avant l'état de siège dans l'imposition de la sécurité, dans tout le travail de neutralisation des groupes armés, ces règles-là vont continuer à s'appliquer. Elles s'appliquent en tout temps et en tout lieu par rapport à l'action que les militaires ou des officiers de sécurité peuvent mettre en œuvre dans une partie de la République pour essayer de restaurer l'ordre et la sécurité.

Question 8

Gerkas Mathe/ Radio Moto (Beni) : Ma question concerne les échanges autour du retrait progressif de la MONUSCO de RDC. Je voudrais savoir si la MONUSCO partage le même point de vue que le gouvernement congolais, si ce n'était pas reporté pour la MONUSCO ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Vous savez, nous avons travaillé sur une stratégie, d'abord l'année dernière, conjointement avec le gouvernement. Là, nous avons donc ce Groupe de travail conjoint qui a été lancé lundi avec le Premier ministre et qui a pour vocation de s'inscrire justement dans le cadre des priorités nationales qui ont été définies par le gouvernement lui-même dans son programme d'action.

Cette transition, qui pour l'instant vise à recentrer nos efforts et nos moyens sur les trois provinces les plus touchées par le conflit, c'est-à-dire la vôtre, le Nord-Kivu, et l'Ituri et le Sud-Kivu, ça, c'est quelque chose qui a été défini avec le gouvernement.

Donc cette stratégie de retrait ou cette transition, ce n'est pas quelque chose que la MONUSCO va faire seule dans son coin, c'est quelque chose pour lequel, au contraire, nous allons travailler directement avec le gouvernement afin de faire en sorte que ce retrait soit progressif, mais surtout responsable et durable, et permette de créer les conditions pour que plus jamais la République démocratique du Congo n'ait besoin d'un soutien international pour garantir sa sécurité et sa stabilité.

Question 9

Deborah Carine Mulamba/ Radio Canal Révélation (Bunia) : J'aimerais savoir pourquoi les civils sont tués devant des bases militaires de la MONUSCO, je cite les cas de Komanda et Geti. Comment expliquez-vous cela ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : C'est un peu difficile de répondre à une question aussi large. Moi je peux vous assurer que nos militaires sont engagés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour intervenir. Ils ont pour mission d'intervenir, évidemment, en cas de menace directe sur les populations civiles. Ils sont au contact. C'est le cas par exemple à Boga. Il y a eu une attaque directe contre notre base. Les casques bleus se sont ensuite déployés sur Tchabi pour interrompre aussi l'attaque qui avait eu lieu-là.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Donc, nous travaillons dans des conditions extrêmement difficiles et dans des endroits, comme Boga et à Tchabi, comme nous l'avons déjà dit, où il faut également que le déploiement des forces de sécurité nationales soit intensifié. Parce que nous n'avons pas les moyens de tout faire. Nous n'avons ni vocation, ni les moyens de tout faire, et ce sont aux forces de sécurité nationales d'être déployées et d'intervenir. Mais nous intervenons dès que c'est nécessaire. Est-ce que nous intervenons à chaque fois avec succès ? Evidemment, ce serait présomptueux de le dire, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour remplir notre mandat de protection des civils.

Question 10

Jeanne Shabani/ Mishapi Voice TV (Goma) : Ma question s'adresse à Aziz. A la prison de Kalehe, il y a eu plus de dix morts. Que pensez-vous faire et que comptez-vous réaliser par rapport à ce crime pour lequel les prisonniers n'ont pas bénéficié de leurs droits ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup pour cette question. Evidemment, la situation de la prison de Kalehe est un sujet de préoccupation. Je rappelle juste que ça ne date pas d'aujourd'hui. L'année dernière nous avons eu le même problème. Vous pouvez vous imaginer que nos collègues ont été obligés de se cotiser, prendre de leurs propres poches pour acheter de la nourriture aux détenus. Ce n'est pas acceptable, dans une province où vous avez un gouvernement provincial et dont la responsabilité est au moins de mobiliser quelques ressources pour venir en aide à ces détenus.

La situation, elle est critique. Je sais que nous avons au niveau du ministère de la Justice une grande attention sur ces questions-là. Cela a fait l'objet d'une discussion avec les autorités du ministère au cours des derniers jours, qui sont en train de trouver des solutions à ce problème-là. Mais c'est un problème structurel, qui appelle à des réponses aussi structurelles pour en venir à bout.

Il est important de travailler à véritablement réduire la population carcérale mais aussi créer les conditions d'une amélioration de l'alimentation en prison. Des efforts ont commencé à Makala, à Ndolo et dans d'autres prisons sur initiative de la nouvelle ministre de la Justice et également avec l'engagement du ministère des Droits humains. J'espère effectivement que ces efforts vont se poursuivre et être étendus à toutes les prisons du pays de manière à améliorer durablement la situation de tous les détenus. Mais ce qui se passe à Kalehe est inacceptable. Merci.

Question 11

Ouriel Mangitukwa /Kinshasatimes.net : Je voudrais rebondir sur ce qu'a dit le Porte-parole de la MONUSCO par rapport au retrait progressif de la Mission onusienne. Alors, en vous écoutant parler vous avez dit que la MONUSCO est en train de s'arranger afin que la RDC n'ait plus jamais besoin de la communauté internationale. Alors, je voulais savoir quelles sont les actions qui sont prévues pour empêcher la RDC d'avoir, même dans un rêve, le souci de l'appui de la communauté internationale ? Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Ne plus avoir besoin de la communauté internationale, c'est peut-être aller un peu loin. Mais en tout cas ne plus avoir besoin d'une force

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

militaire ou d'une force policière étrangères pour garantir la sécurité, la protection des populations civiles.

Nous avons, comme vous le savez, fermé plusieurs bureaux depuis deux ans. Nous ne sommes plus présents que dans quatre provinces frontalières. Nous avons quitté le Kasai officiellement depuis le 30 juin, Tshikapa et Kananga. Et donc, le critère qui s'applique est le suivant : cela ne veut pas dire que tout est réglé dans les autres provinces, cela veut simplement dire que nous estimons que nous sommes arrivés à un niveau de menace sur les populations civiles, un niveau de menace potentielle sur les populations civiles qui est gérable par les forces de sécurité nationales.

Nous estimons que nous sommes arrivés à ce jalon au Kasai. Nous pensons que l'année prochaine, nous pourrions également nous retirer du Tanganyika. Et ce, afin de pouvoir concentrer nos opérations, nos moyens sur les trois provinces où le conflit est le plus compliqué, où le conflit est le plus imbriqué dans les communautés, où le conflit a de multiples dimensions - régionales intra-communautaires, lié aussi à des questions d'accès aux ressources, d'accès à la terre. Et donc, en nous concentrant sur ces trois provinces, nous espérons arriver également, pour les deux Kivu et pour l'Ituri, à un niveau de stabilité qui permette notre retrait et qui permette aux forces de sécurité nationales, dont c'est la mission première, d'assurer la sécurité et la protection de la population.

Question 12

Saint-Germain Ebengo/ Patrienews.net : J'ai une préoccupation à l'intention d'Abdoul Aziz Thioye. Monsieur Abdoul Aziz, vous avez l'air de nous avoir épargné ce matin de votre communication relative à la documentation, par votre Bureau, des cas de violations des droits de l'homme. Peut-on parler d'une incompatibilité entre ce travail de documentation et les mesures relatives à l'état de siège ? Merci.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Aziz Thioye] : Merci Saint-Germain. Très rapidement, je ne vous ai pas épargné de cela car le communiqué vous est parvenu déjà. Donc, je n'ai pas jugé nécessaire de lire le communiqué qui était partagé avec la presse la semaine dernière. J'ai voulu juste faire un point général qui permette d'ouvrir davantage le débat. Raison pour laquelle vous êtes venu avec cette question sur l'état de siège.

L'état de siège, encore une fois, comme je l'ai dit, pour l'Ituri et le Nord-Kivu, ces deux provinces faisaient déjà l'objet d'une grande attention de notre part. Nous avons ici publié plusieurs rapports sur l'Ituri, sur le Sud-Irumu, sur Beni, sur les ADF et nous avons un autre rapport qui est en train d'être préparé sur la question de protection des civils dans les territoires de Lubero et de Masisi. Pour vous dire que ces provinces faisaient déjà l'objet d'une grande attention.

Donc, l'état de siège n'y change absolument rien du tout. Nous allons continuer à faire le travail de monitoring, de collecte d'informations et de documentation des cas et d'engagement avec les autorités pour essayer d'améliorer la situation. C'est la raison pour laquelle, évidemment, nous faisons ce travail - là.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Il ne s'agit pas juste d'exposer des chiffres. Nous travaillons en même temps avec les autorités pour essayer d'apporter des réponses avec, évidemment, le concours des autres composantes de la MONUSCO.

Pour répondre également à la question qui a été posée : qu'est-ce que nous faisons, qu'est-ce que les Nations Unies font pour pouvoir créer les conditions de départ ? C'est la professionnalisation de l'armée, travailler à la réforme du secteur de sécurité, travailler sur le DDRCS, la Démobilisation, le Désarmement, la Réintégration communautaire, la Stabilisation et d'autres aspects qui concernent l'état de droit notamment les questions de justice de transition.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06